

Depuis les années 1970, et la prise de conscience de la fragilité de la planète, les mouvements écologistes ont décidé d'investir le champ politique. En France ces mouvements politiques n'ont cependant jamais véritablement pesé sur les politiques publiques environnementales.

LA GENÈSE DU MOUVEMENT ÉCOLOGISTE EN FRANCE

L'acte de naissance de l'écologie politique en France est traditionnellement fixé à 1974 et la candidature à l'élection présidentielle de René Dumont. Après cette première tentative le courant écologiste s'institutionnalise et sera présent aux différents scrutins, municipaux, législatifs et européens.

Si, en 1981, les écologistes sont représentés lors de l'élection présidentielle par Brice Lalonde, le véritable essor de ce courant débute dans la première moitié de la décennie avec la création en 1984 du mouvement des Verts (qui naît de la fusion du Parti écologiste et de la Confédération écologiste).

Le parti est alors ancré à gauche, faisant suite aux combats des années 1960 et 1970 en faveur du droit à la contraception et à l'avortement, contre le nucléaire (civil comme militaire) et défendant une philosophie pacifiste (à la même période l'Est et l'Ouest s'affrontent à propos des euromissiles).

Une évolution importante apparaît avec l'élection présidentielle de 1988. Le candidat du parti, Antoine Waechter entend émanciper le mouvement de son ancrage à gauche et proclame que «l'écologie n'est pas à marier».

Sa volonté d'indépendance face au clivage droite/gauche, si elle suscite des tensions dans son parti, semble soutenue par l'opinion publique comme l'atteste le résultat de son mouvement aux élections européennes de 1989, le parti franchissant le cap symbolique des 10% de voix.

LA MULTIPLICATION DES MOUVEMENTS ÉCOLOGISTES

En 1990, le parti des Verts est concurrencé par l'apparition d'un nouveau parti, Génération écologie dirigé par l'ancien candidat à l'élection présidentielle, Brice Lalonde.

Les candidats écologistes à l'élection présidentielle

En 1958, 1965 et 1969, les idées écologistes n'ont pas été représentées lors des élections présidentielles. Il faut attendre 1974 pour qu'un candidat défende les idées écologistes, et depuis, ce courant a toujours été représenté sans qu'il parvienne jamais à imposer ses conceptions environnementales à la société civile.

1974 : René Dumont, 1,32 % des suffrages exprimés.

1981 : Brice Lalonde, 3,88 %.

1988 : Antoine Waechter, 3,78 %.

1995 : Dominique Voynet, 3,32 %.

2002 : Noël Mamère, 5,25 %.

2007 : Dominique Voynet, 1,57 %.

Parallèlement la ligne indépendante définie par Antoine Waechter, de plus en plus contestée dans son parti, conduit à la rupture.

En 1994, mis en minorité, il quitte le parti et fonde le Mouvement écologiste indépendant.

En 1995, repositionnés sur un programme ancré à Gauche, les Verts sont représentés par Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle.

En 1997, suite à la victoire des partis de gauche aux élections législatives, elle entre dans le gouvernement de Lionel Jospin comme ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire confrontant ses idées aux orientations imposées par le premier ministre.

Son bilan a fait l'objet de vives critiques et montré les limites de sa stratégie. Si elle a obtenu quelques avancées dans le domaine environnemental, elle n'a pu remettre en cause la politique énergétique de la France, fondée sur le nucléaire et a même dû accepter la réalisation du centre d'enfouissement de déchets nucléaire de Bure.

Dans une moindre mesure, elle a dû accepter la remise en cause de la vignette automobile, alors perçue comme une «taxe écologique».

En 2001 le choix du candidat des Verts à l'élection présidentielle tourne à la farce. Alors qu'Alain Lipietz a été désigné lors de primaires pour représenter le parti, il est obligé de se retirer (après avoir tenu des propos polémiques sur l'amnistie des nationalistes corses) et est remplacé par le très médiatique maire de Bègles, Noël Mamère.

En 2007, les Verts ont à nouveau été représentés par Dominique Voynet lors de l'élection présidentielle.

Le parti faisant son plus mauvais score depuis 1974, dépassant à peine 1,5 % des suffrages, la question a été posée de sa survie dans le paysage politique français.

L'expression d'un courant politique écologiste autonome a-t-il encore un intérêt et peut-il influencer les politiques publiques ?

La question se pose différemment aujourd'hui que lors de la création des Verts, la quasi-totalité des partis politiques français ayant intégré les problématiques environnementales dans leurs programmes de gouvernement.

Défendant leur spécificité, les responsables des Verts soulignent que ces programmes demeurent très en retrait par rapport à leur projet politique et ne se traduisent le plus souvent que par un saupoudrage des politiques environnementales mises en œuvre dans le cadre d'un modèle de développement durable aux contours flous.

Le programme politique des Verts

Le programme politique des Verts ne se limite pas aux seules questions environnementales mais prétend englober toutes les questions de société, qu'elles soient économiques ou sociétales. Le mouvement revendique une totale égalité de droits entre homosexuels et hétérosexuels (Noël Mamère avait mis en pratique ses idées en prononçant un mariage homosexuel qui sera annulé par la justice). Le parti est également favorable à la dépénalisation des drogues douces et à une vraie prise en compte par les pouvoirs publics (et le droit) de la parité homme/femme. Au niveau institutionnel, le parti est favorable au passage à une VI^e République, réhabilitant le rôle du Parlement et réduisant celui de l'exécutif.